Empreinte du Togo

Jours:	10
Prix à partir de:	1150 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆

Culture Faune et Flore
Artisanat et vie locale
Minorité ethnique

Au Togo, soyez prêts à ce que l'on soit aux petits soins pour vous ! Ce qui vous accueille en premier lieu dans ce petit pays d'Afrique de l'ouest c'est la **chaleur humaine**. Hommes, femmes et enfants vous reçoivent comme des hôtes privilégiés et tout le monde veut vous offrir ce qu'il y a de meilleur dans la cuisine togolaise. Ce périple n'est pas une partie de tourisme classique, mais un **voyage d'échange et de partage**. 10 jours pour connaître la culture et les traditions du peuple togolais.

Jour 1. Bienvenue au Togo !

Lomé

- Arrivée à l'aéroport de **Lomé** au Togo. Nous sommes accueillis par l'équipe locale puis transférés à notre hôtel. Notre guide coordinateur nous fait une présentation du programme et nous fournit les diverses informations utiles.
- Nuit à Lomé.

Jour 2. Kpalimé et la région de Kloto

Lomé
130km - 2h 10m
Kpalimé

- Nous nous promenons dans le **plus grand marché de la ville** à la rencontre des *Nana Benz*, femmes commerçantes de pagnes Vlisco et de bijoux de valeur. Lomé, c'est aussi les grands monuments comme la place de la liberté, la place de l'indépendance ou encore son fameux **marché aux fétiches**.
- Nous mettons ensuite le cap sur **Kpalimé**, au nord-ouest de Lomé, le long de la frontière avec le Ghana. La région de Kpalimé est le **paradis vert du Togo**, et notre séjour ici nous en convaincra aisément. Plateaux verdoyants, jungles, cascades, les amoureux de la nature seront ravis !
- Nous nous installons et passons la nuit en bordure de la belle **forêt de Kloto**, à une dizaine de kilomètres de la ville.

Jour 3. La forêt de Kloto

- Exploration à pied de la **forêt de Kloto**. C'est d'ici que viennent la plupart des produits qui sont vendus à Lomé. En particulier : les fruits, l'igname, les noix de palme. Autres richesses de la forêt : le café et le cacao. Mais la forêt abrite également des espèces animales. Nous prêtons attention surtout aux insectes et aux **papillons**, en compagnie d'un spécialiste.
- Après-midi libre avec possibilité de prendre des cours de **danse** et de **djembé**.

Kpalimé

Jour 4. Plein nord

Kpalimé
280km - 4h 30m
Sokodé

- Traversée des régions centrales du Togo, habitées par des populations originaires du Nord et qui gardent fidèlement leurs traditions immuables, y compris le style de construction de l'habitat.
- **Sokodé** est l'une des plus grandes villes du Togo. C'est un centre administratif où vivent en majorité les *Kotokolis*, musulmans dont les vêtements rappellent l'Afrique du Nord. Les hommes portent de grands boubous et les femmes le voile au dessus de magnifiques tenues très colorées. La musique et les danses locales ne se rencontrent nulle part ailleurs au Togo. Lors du **festival du couteau**, les rues se remplissent de musique et de danses traditionnelles.
- Dans la soirée, fête traditionnelle et danse du feu avec la population **Tem**.

Jour 5. Bassar, les artisans du fer

Sokodé
60km - 1h 10m
Bassar
80km - 1h 20m
Kara

- Nous prenons ce matin la direction du nord-ouest pour une première étape à Bassar. Les **Bassar** sont les pionniers de la **civilisation du fer** dans cette partie de l'Afrique. Rencontres et visites solidaires aux chefs qui dans leurs grandes maisons d'argile, règlent les problèmes de la communauté.
- Transfert vers Kara et nuit à l'hôtel.

Jour 6. En pays Kabyé

Kara

- Ville en pleine expansion, Kara est au cœur de la visite du Nord Togo. C'est ici que l'on trouve un des groupes ethniques les plus nombreux du Togo, les **Kabyés** ou "paysans de la pierre" car ils pratiquent l'**agriculture sur un terrain rocheux**. Les Kabyés ont fait de la région un centre agricole important où l'on cultive de l'igname, du coton, des arachides, et où l'on trouve des mangues ainsi que d'autres fruits. Leurs maisons appelées *Soukala* sont un ensemble de huttes réunies par un mur d'enceinte où ne vit qu'une seule famille patriarcale. **Rencontre et échanges** avec les artisans, notamment les forgerons. Possibilité d'assister au mois de juillet de chaque année aux **festivals traditionnels** Evala, fête d'initiation.
- Nous faisons aussi un saut à côté de Kara dans la **réserve de faune et de flore de Sarakawa**, créé afin de préserver le patrimoine du pays. C'est un enclos d'environ 50 000 hectares où l'on peut apercevoir de nombreux oiseaux sur les plans d'eaux du parc ainsi que des zèbres, des cobs ou encore des bubales.

Jour 7. L'extrême-nord du Togo

Kara
210km - 3h 20m

- Nous mettons aujourd'hui le cap vers la **région des savanes**. Balade à pied sur une falaise et visite d'une grande grotte, à flanc de falaise, qui contient des anciennes constructions et des greniers d'argile. C'est ici que des **villages entiers trouvaient refuge** face aux incursions des négriers. En effet, la grotte offre une **vue hors pair** sur toute la savane environnante.
- Nous arrivons à l'extrême-nord du pays dans la ville de Dapaong, où nous nous installons à l'hôtel.

Dapaong

Jour 8. Le pays Moba

Dapaong

- Visite de petits villages **Moba** aux maisons d'argile, à la forme circulaire, avec un toit conique en paille. Un mur entoure et protège les huttes de la même famille. C'est un **tableau impressionniste** qui s'offre au regard du voyageur où, selon les saisons, le vert ou la couleur jaunâtre sont tachetés par les petites concentrations humaines. De temps en temps, on rencontre des **bergers peuls**, de vrais **nomades**, à qui les populations sédentaires confient leur cheptel de zébus.
- Nous visitons également les **grottes et greniers** de **Nano et Maproug** flanqués au creux de la falaise et admirons les **peintures rupestres** de Namoudjoga, réalisés par les ancêtres vivant ici il y a des milliers d'années.

Jour 9. Retour à Lomé

Dapaong
630km - 10h
Lomé

- La journée est consacrée au long retour vers Lomé, voyage ponctué de nombreux arrêts pour admirer les **magnifiques paysages du pays**. Avec un peu de chance, nous pouvons assister à une manifestation culturelle le long du trajet, ponctuée des entraînants rythmes traditionnels du pays.
- Nous arrivons à Lomé et nous installons à notre hôtel au **bord de la mer**. Le soir nous assistons à une animation culturelle et vivons d'agréables **moments de partage** sur la plage privée de l'hôtel.

Jour 10. Excursion aux temps de l'esclavage et vol retour

Lomé

- Ce matin nous visitons Agbodranfo, ancienne cité portugaise devenue une tranquille petite ville coincée entre le lac Togo et l'océan. Ancien **port esclavagiste** situé à 30 kilomètres de Lomé, elle a été reconnue comme faisant partie de la **"Côte des esclaves"**. Nous y découvrons quelques vestiges de ce passé tels que la **maison des esclaves** ou le **puits des enchaînés**. L'émotion est toujours vive en ce lieu.
- Retour à Lomé pour un peu de repos, quelques achats de souvenirs et rafraîchissements et il est déjà l'heure du transfert vers l'aéroport pour notre voyage retour.

Carte itinéraire

Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-2	3-4	5-6	7-9	10-20
1420 EUR	1350 EUR	1290 EUR	1200 EUR	1150 EUR

Inclus

- L'hébergement
- Les services d'un guide coordinateur francophone
- Les transports pendant l'ensemble du séjour (chauffeur et essence inclus)
- Les activités mentionnées
- Les entrées de site

Non inclus

- L'aérien
- Les frais de visa
- L'assurance
- Les repas et boissons
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les extras

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.